

Schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant

2025-2027



Le Service Public de la Petite Enfance

L'article 17 de la loi Plein Emploi (18/12/23) prévoit la mise en place du Service Public de la Petite Enfance (SPPE):

- La CCAspres devient autorité organisatrice (AO).
- Une obligation de formaliser un plan pluriannuel de développement de maintien et d'amélioration de l'offre Petite Enfance en cohérence avec le plan d'action de la Convention Territoriale globale 2023-2027: le Schéma Directeur Petite Enfance.

Les missions obligatoires afférentes:

- Recenser, identifier l'offre d'accueil existante pour les familles avec enfants -3 ans à partir de l'analyse des freins et des leviers en termes d'accessibilité géographique et financière de l'offre actuelle, corrélée aux besoins des parents et des jeunes enfants (diagnostic)
- Informer et accompagner les parents/ futurs parents et les professionnel(le)s de l'accueil individuel et collectif dans une optique d'inclusion et de prévention auprès de toutes les catégories socio-culturelles des familles avec une attention sur la santé mentale, les situations à risque, de handicap ou de précarité intrafamiliales.
- Soutenir la qualité des modes d'accueil via la formation des professionnel(le)s, l'adéquation des services aux besoins des familles (itinérance) les plus éloignées des services, la communication adaptée et personnalisée.

The background of the slide features a series of concentric, curved lines in a light gray color, creating a sense of motion or a circular path. These lines are more prominent on the left side and fade towards the right.

Ce qui reste à faire

L'EPCI accomplit 90% des missions, cependant il reste à:

- **Recenser l'offre existante** d'un point de vue qualitatif
- **Recenser les besoins des familles** d'enfants de moins de 3 ans en termes de soutien à la parentalité
- **Définir les objectifs** de maintien, de développement et leurs indicateurs d'évaluation
- **Définir les besoins en matière d'emploi**, de compétences et de formation des professionnels de la Petite enfance
- **Renforcer l'identification** du Guichet Unique sur le territoire

Le schéma directeur Petite Enfance des Aspres

Les axes de travail validés en Commission famille de septembre 2025:

- Le renforcement des compétences professionnelles
- L'élaboration d'une procédure commune de repérage et de signalement des événements indésirables.
- Le projet de LAEP itinérant : apporter une réponse aux besoins des familles dans les secteurs non couverts par le service et communiquer sur les missions du LAEP

Le schéma directeur Petite Enfance vient préciser et d'identifier :

- les points faibles et les points forts du territoire en matière de pratiques professionnelles et parentales
- les freins et les leviers à l'emploi d'une assistante maternelle et ou de la garde à domicile
- les besoins sociaux du territoire en termes de garde du jeune enfant pour définir les zones à privilégier
- les objectifs des projets de fonctionnement des structures d'accueil du jeune enfant au regard des besoins des familles du territoire et de l'aller vers les publics éloignés des dispositifs
- Accompagner l'évolution de l'offre d'accueil sur l'ensemble du territoire en accompagnant les structures privées pour harmoniser la qualité de l'offre d'accueil dans une charte qualité coconstruite.
- Identifier les besoins en accompagnement à la parentalité

**Un observatoire pour le territoire:
la mission du RPE
intercommunal**

Données quantitatives du RPE 2025 :

- Nombre d'assistant(e)s maternel(les)s agré(e)s: **125 (+3,2%)**
- Nombre d'assistant(e)s maternel(les) ayant au moins accueilli 1 enfant : **103 (+ 5%)**
- Nombre de nouveaux agréments: **9**
- Nombre d'AM indisponibles : **20**
- Nombre d'assistants(es) maternels(les) susceptibles d'accueillir un enfant porteur de handicap : **18** (liste)
- Nombre d'assistantes maternelles qui acceptent de travailler sur des horaires atypiques (avant 6h et après 20h et/ou les Week ends) : **15** (liste)
- Nombre de places proposées par les AM en activité : **270**
- Nombre de places proposées par les MAM : **92**
- Taux d'occupation des MAM: **98%**
- Places proposées sur le territoire: **374**
- Nombre d'assistants(es) maternels(les) ayant de la place disponible : **26 AM**
- Nombre de professionnels exerçant la garde à domicile:
- Nombre de places disponibles : **35**
- ETP Proposés en Micro-crèche : **48**
- Taux d'occupation: **90,64%** soit **82.4%** des AMAI en activité
- **24** assistantes maternelles gardent le bénéfice de l'agrément mais n'exercent pas
- **12** Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM) : **104 ETP**
- **4** Micro-crèches PAJE **dont 2 en liquidation judiciaire** : **24** berceaux

Communes d'implantation des AM 2023-2025

Communes	AM Agréées Au 31/12			AM en activité Au 31/12			AM Non disponibles Au 31/12		ETP actif Au 31/12			Places disponibles Au 31/12		
	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2024	2025	23	24	25	23	24	2025
Banyuls dels Aspres	15	14	15	11	11	13	3	2	40	38	43	1.5	6	2
Brouilla	6	3	3	3	2	2	1	1	11	7	7	2	2	/
Castelnou	3	3	3	3	3	3	/	/	12	12	12	/	/	/
Fourques	9	8	8	7	6	6	2	2		24	23		2	3
Llupia	15	11	9	8	6	5	5	4	28	20	15	1	1	4
Passa	4	4	4	2	3	3	1	1	8	10	10	/	1	1
Ponteilla	22	20	20	18	17	17	3	3	68	63	63	4	3	5
Saint Jean Lasseilles	13	12	13	10	11	10	1	3	40	44	40	/	2	4
Terrats	5	4	3	3	2	2	2	/	12	8	8	0.5	1	/
Thuir	24	24	28	20	22	26	2	2	70	78	92	9.5	7	6
Tresseres	2	2	3	2	2	2	/	/	8	8	7	3	7	4
Trouillas	13	12	12	9	11	11	1	1	35	43	42	2.5	2	2
Villemolaque	3	3	4	1	2	3	1	1	4	8	12	/	/	4
TOTAL	136	121	125	98	98	103	23	20	338	363	374	24	34	35

Les MAM et Micro-crèches du territoire

Les Maisons d'Assistantes Maternelles:

- 1 à Llupia « Els esquirols petits »: 2 AM de la commune 8 ETP
- 2 à Saint Jean Lasseille: 4 AM / 16 ETP

« *Les p'tits Artistes* ». 2 AM /8 ETP

« *Mon Jardin d'Eveil* ». 2 AM/ 8 ETP

- 2 à Thuir 4 AM de la commune pour une capacité de 16 ETP.

Pour la MAM « ô'chat'malo » 2 AM/8 ETP .

Pour la MAM « ô Naturel » 2 AM/8 ETP

- 1 à Villemolaque. « La Caseta » 2 AM /8 ETP
- 1 à Terrats « Le nid des Poussins » 2 AM/ 8 ETP
- 1 à Castelnou Lieu-dit « L'Auxineill » « *Les nin's de jardin* » 2 AM / 8 ETP
- 1 à Ponteilla « *Le nid des Anges* » avec 3 AM / 12ETP
- 1 à Banyuls dels Aspres « *Aux mille enchantements* » 2 AM hors territoire/ 8 ETP
- 1 à Trouillas « *Jeux de mains* » 1 AM de Thuir & 1AM hors territoire/ 8 ETP

Les Micro crèches PAJE:

- 1 Micro Crèche à Llupia « Les Copains de Llupia » : 12 Berceaux
- 1 Micro Crèche à Trouillas « Le cocon des Explorateurs »: 12 berceaux.
- 2 Micro crèches Nimba à Brouilla et à St Jean Lasseille en liquidation judiciaire: perte de 22 places



Les animations collectives du RPE

Le Relais Petite Enfance propose :

En direction des enfants, des assistantes maternelles et des gardes à domicile:

- **Ateliers d'éveil** sur 6 communes : Thuir, Trouillas, Saint Jean Lasseille, Banyuls dels Aspres, Ponteilla et Llupia (en convention de partenariat).
- Ateliers Passerelle avec les Accueils Collectifs de Mineur maternels de Thuir, Banyuls dels Aspres et Trouillas sur les mercredis matin sauf périodes des vacances scolaires
- Ateliers partagés avec l'EAJE le vendredi matin sauf périodes des vacances scolaires
- Sorties à chaque saison associant les parents employeurs
- Spectacles et évènements en direction des parents employeurs
- **78 AMAI + 399** enfants différents ont fréquenté les **284** ateliers en 2025 ainsi que **88** parents

En direction des assistantes maternelles et des gardes à domicile: (Droit formation 58 h/an).

Planification annuelle de la formation Ipéria

Organisation de formations localisées

Organisation de soirées thématiques

En direction des animatrices RPE:

Réunions partenariales (CAF-IRTS-MSP)

Réunions inter-services

Réunions avec MAM

Formations

Fréquentation des ateliers du RPE

	Thuir	Saint Jean Lasseille	Banyuls des Aspres	Trouillas	Llupia	Ponteilla
Nombre d'assistantes maternelles différentes.						
2020	30	10	17	13	11	18
2021	31	10	7	/	22	14
2022	31	9	13	13	25	16
2023	34	8	16	11	26	24
2024	36	10	19	11	28	21
2025	40	11	21	15	26	21

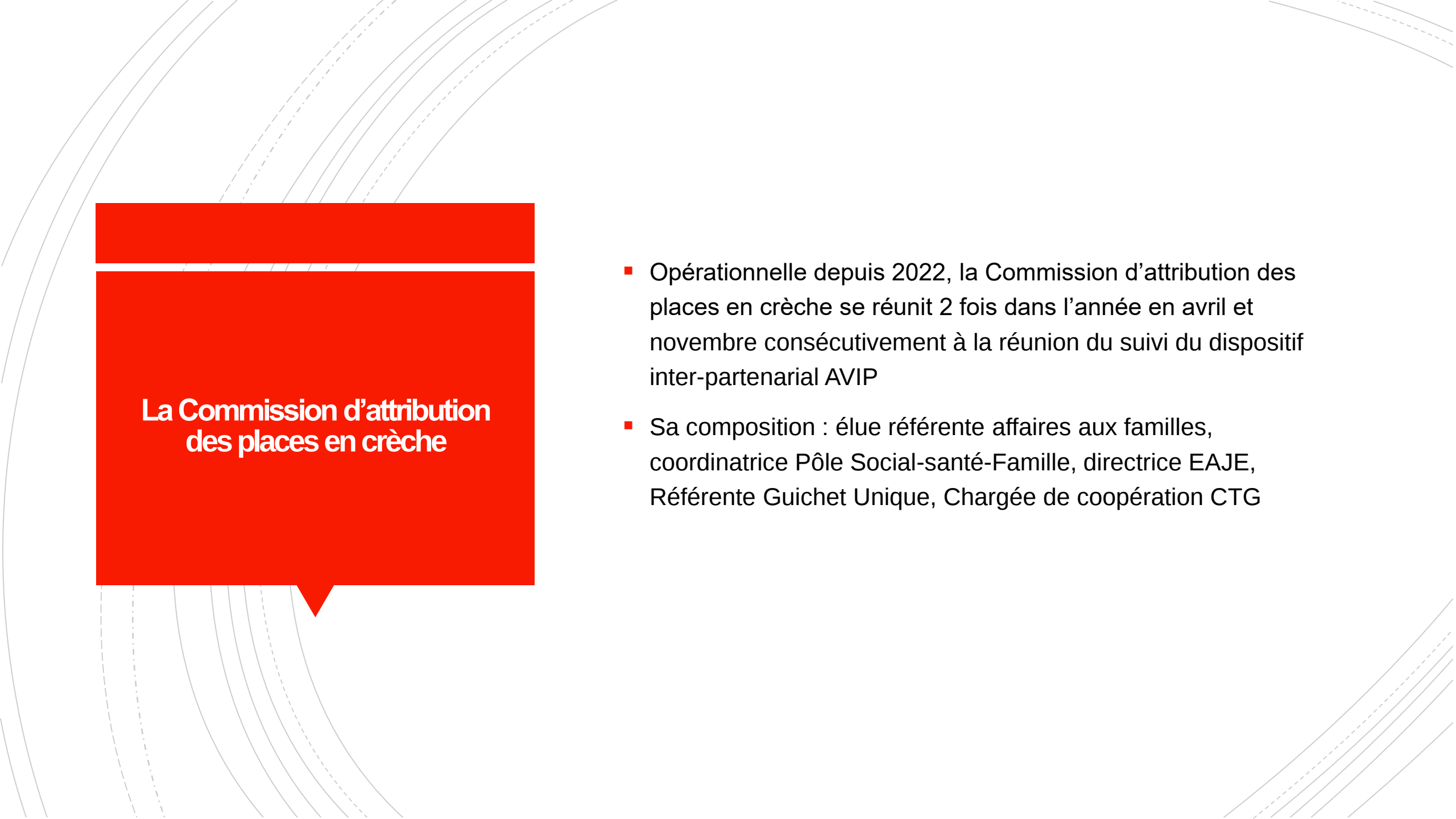
Nbre d'enfants différents	Thuir	Saint Jean Lasseille	Banyuls des Aspres	Trouillas	Llupia	Ponteilla
2020	118	24	42	46	17	62
2021	133	20	17	/	47	39
2022	182	25	30	18	62	48
2023	210	32	53	31	78	51
2024	198	40	65	63	81	71
2025	200	44	63	60	78	84

**Le Guichet Unique:
porte d'entrée de tous les modes
de garde du territoire**

- Le Guichet Unique (GU) est une mission du RPE qui centralise tous les modes de garde publics et privés, collectifs/ individuels et la garde à domicile de l'ensemble du territoire pour les 0-3 ans: **138** rendez-vous de Guichet Unique en 2025
- Le RPE propose la liste actualisée des Assistant(e)s Maternel(le)s agréés (PMI), des MAM et des micro-crèches des Aspres. La référente du GU accompagne les parents et futurs parents dans le choix du mode de garde le plus adapté à leurs besoins et oriente vers les organismes compétents au besoin.
- La référente du GU traite les demandes de pré-inscriptions pour l'EAJE intercommunal et organise la Commission d'attribution des places en crèche d'avril et de novembre en lien avec l'EAJE.

En 2025, le GU a traité les dossiers de préinscriptions pour:

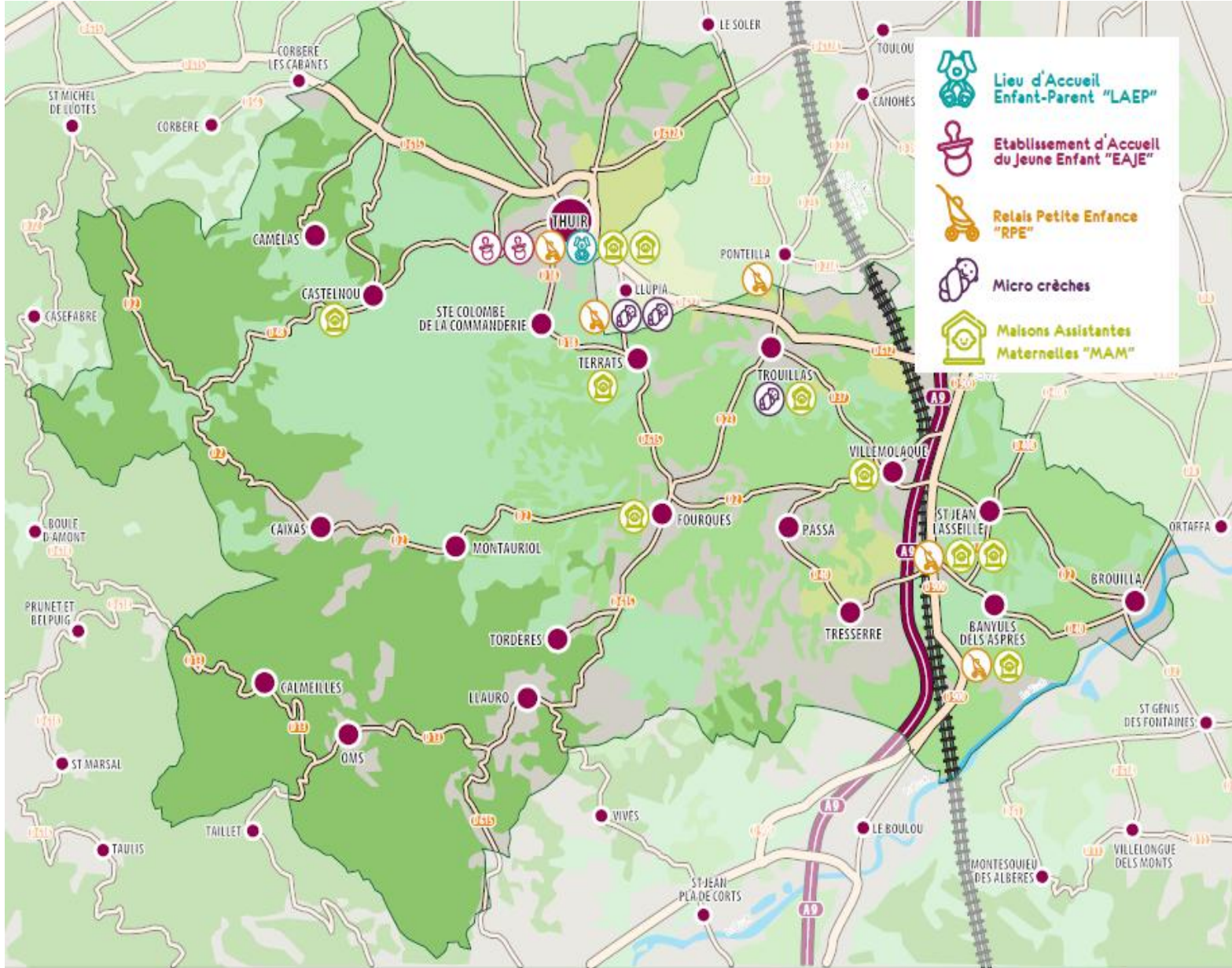
- **25** enfants accueillis à l'EAJE Claudine Touxagas
- **41** familles ont fait le choix d'un(e) assistant(e) maternel(le)s dont **8** MAM
- **1** famille a fait le choix d'un accueil dans une micro crèche
- **3** familles ont fait le choix d'un accueil à l'EAJE hôpital
- **4** familles ont fait le choix d'un accueil dans des structures extérieures à la Communauté des Communes des Aspres.
- **2** familles ont retiré leur demande pour cause de déménagement

The background of the slide features a series of thin, curved lines in light gray and white, creating a sense of motion and depth. These lines are more prominent on the left side and fade towards the right.

La Commission d'attribution des places en crèche

- Opérationnelle depuis 2022, la Commission d'attribution des places en crèche se réunit 2 fois dans l'année en avril et novembre consécutivement à la réunion du suivi du dispositif inter-partenarial AVIP
- Sa composition : élue référente affaires aux familles, coordinatrice Pôle Social-santé-Famille, directrice EAJE, Référente Guichet Unique, Chargée de coopération CTG

Géolocalisation des structures et services petite enfance



A large red speech bubble graphic with a white outline, pointing downwards towards the list of perspectives. It has a solid red fill and a white border.

Perspectives

- Développer l'aller vers les publics les plus éloignés via l'itinérance du RPE et du LAEP
- Renforcer le partenariat avec toutes les structures d'accueil du jeune enfant via des conventions à déterminer;
- favoriser la croissance de l'offre d'accueil permanent et occasionnel en PSU
- Envisager des solutions alternatives pour favoriser le répit parental
- Développer la continuité éducative en Petite Enfance
- Proposer des contenus de formations communes, localisées aux professionnelles de la Petite Enfance
- Renforcer la communication du service aux partenaires et acteurs locaux
- Maintenir l'effort de valorisation du métier d'assistante maternelle pour lutter contre l'érosion de l'accueil individuel